



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 juin 2017

Offlanges, le 03 juillet 2017

Présents : MM. Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean MICHAUD, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusés : MM Ludivine GERARDIN (pouvoir à Jean-Michel GRAS), Gilbert JACQUOT.

Secrétaire de séance : M Jean-Michel GRAS.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 AVRIL 2017

Il est approuvé à l'unanimité.

GESTION DES ALLOCATIONS CHOMAGE D'UN AGENT LICENCIÉ DE LA CCNOJ

Le maire informe le conseil que la communauté de communes Nord Ouest Jura (CCNOJ) doit à une de ses employées, licenciée pour inaptitude physique le 01/10/2016 une allocation de 18 453.30 € pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 1^{er} octobre 2019 et que la commune de Moisseuse accepte de gérer le versement de cette allocation.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

REPARTITION DES CREANCES EN NON VALEUR DE LA CCNOJ.

Il apparait qu'il reste 58 906 euros à répartir sur toutes les communes de la CCNOJ, ce qui ferait pour Offlanges une créance des non valeur de 3893, 55 euros et 572,17 euros de restes à recouvrer (ces dettes peuvent encore être recouverts par la trésorerie du Grand Dole).

Le maire informe le conseil que le préfet a nommé un liquidateur de la CCNOJ en date du 8 juin 2017.

- Question de M. GRAS : Où sont passés les 600 000 euros de déficit annoncés ?

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

FINANCEMENT SIAER

Pour la commune, la participation s'élève à 1062.45 euros. Le maire précise que ce montant a été inscrit au budget primitif 2017.

- Question de M. THABARD : Pourrait-on savoir à quels travaux correspond cette somme ?

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « SAUVONS LE MASSIF DE LA SERRE »

Monsieur le maire demande qui parmi les conseillers fait partie de l'association.

M. Alexandre LENOBLE, membre du conseil d'administration ne prendra pas part au vote.

MM LENOBLE et GRAS font passer aux membres du conseil un document démontrant que la société des Carrières de Moisseuse serait encore redevable d'une somme de 50 000 euros à la commune d'offlanges au vu de la surexploitation avérée.

Vote pour la subvention : 2 voix contre, 2 abstentions et 5 voix pour.

Le conseil municipal accorde une subvention de 50 euros à l'association « Sauvons le Massif de la Serre ».

QUESTIONS DIVERSES

Le nettoyage du château d'eau aura lieu le 24 juin 2017.

M. le maire informe qu'un décret signé par le Premier Ministre convoque tous les conseillers municipaux le 30 juin 2017 pour choisir les délégués titulaire et suppléant pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 21h45.

